

Mai 2023

TAXES COMMUNALES

En 2022, la commune a reçu une attribution de compensation de fiscalité de **175 974,21 €** de la part de la communauté de communes « Cœur d'Yvelines » (CCCY),

En 2023, cette même attribution de compensation a été fixée à **30 741,32 €**, soit une baisse de **145 232,89 €**, principalement due à l'inflation et plus particulièrement à l'augmentation considérable des dépenses énergétiques prévues pour 2023.

Pour compenser cette baisse de ressources énorme et équilibrer le projet de budget primitif 2023, le conseil municipal a donc fixé les taux de contributions directes comme suit :

TAXE	TAUX			
	2022	Variation	2023	Plafond
Taxe foncière bâti (TFB)	21,89%	9,0%	23,86%	95,70%
Taxe foncière non bâti (TFNB)	57,05%	9,0%	62,18%	148,10%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	7,39%	8,9% (*)	8,05%	51,40%

(*) : Valeur arrondie à une décimale dans le tableau. Variation THRS légèrement inférieure à celle de TFB et TFNB afin de respecter les règles de lien entre les taux

REPAR'VÉLO & VÉLO-ÉCOLE

L'association Répar'vélo nous propose des ateliers de réparation pour tous et une Vélo-école à destination des enfants et des adolescents. Ces ateliers gratuits se dérouleront sur une matinée et ont pour objectif, concernant la vélo-école, de permettre d'acquérir des bases nécessaires pour se déplacer à bicyclette (règles de sécurité, réparation, équilibre, trajectoire). La vélo-école sera encadrée par des bénévoles de l'association, néanmoins une aide des parents serait souhaitable.

Dimanche 18 juin dans la cour de l'école :

► **Atelier Réparation vélo** entre 10h et 12h sans inscription préalable. (dons de vélos & pièces détachées acceptés par l'association).

► **Atelier Vélo-école**, réservation obligatoire, [Doodle Scan](#) →



CARTE URGENCE ANIMAL

Nouveauté ! Chien, chat, lapin ne resteront plus seuls ! Tous les propriétaires vivants seuls avec un animal de compagnie pourront désigner sur cette carte des personnes de confiance pour prendre soin de leur animal, en cas de situation d'urgence (accident, hospitalisation).

- Ce dispositif permet aux services de secours de prendre rapidement contact avec la famille d'accueil de l'animal.
- En facilitant la prise en charge de l'animal, le maître est rassuré.
- La carte, au format d'une pièce d'identité, sera à disposition en mairie et aussi téléchargeable sur le site de la mairie.

FRANCE SERVICES

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, un espace France Services s'est ouvert à Montfort l'Amaury.

Les agents délivrent :

- une aide aux démarches en ligne
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires
- un accompagnement dans les démarches administratives (comme la déclaration de revenus, APL, retraite...)

→ RDV au 01 34 86 23 46 – 17, place Robert Brault - Montfort l'Amaury

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL - INFORMATION TRAVAUX

Travaux de renouvellement de la couche de roulement de la RN 12, direction Paris.

Une déviation sera mise en place :

→ Semaine 23 : **de 19h à 5h les 5 et 6 juin**
de 21h30 à 5h les 7 et 8 juin

→ Semaine 24 : d



Zone de travaux

Déviation

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le CCAS octroie une aide de 150 euros à tous les jeunes de 16 à 22 ans, sans condition de ressources, avec justificatifs de la facture de l'auto-école et du domicile.

DIVERS

Ramassage des déchets verts :

- tous les mercredis jusqu'au 28 juin
- pour cet été : 5 et 19 juillet & 2 et 16 août

Horaires à respecter pour les travaux de bricolage & jardinage :

- En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Opération Tranquillité Vacances :

Pendant votre absence, des gendarmes se chargent de surveiller votre habitation. Des patrouilles sont mobilisées aux abords de votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalies.

- Inscription exclusivement en ligne →
ou sur place à la gendarmerie.

